Politique sur la protection des renseignements personnels

Table des matières

Collecte et utilisation de vos renseignements personnels 1

Comment l'avis de collecte de renseignements personnels est-il donné ? 2

Comment les renseignements personnels peuvent-ils être utilisés ? 3

Dans quelles circonstances Englobe peut-elle divulguer des renseignements personnels ? 4

Combien de temps les renseignements personnels sont-ils conservés ? 5

Transfert international de renseignements personnels 6

Protection et droits à l'égard des renseignements personnels 7

Protection des renseignements personnels 7

Droits des personnes 7

Modifications de la présente Politique 9

Politique sur la protection des renseignements personnels

Englobe Corp. et ses filiales (« **Englobe** ») s'engagent à assurer la confidentialité et la sécurité des renseignements personnels qui leur sont confiés et à se conformer à toutes les lois applicables en matière de protection des renseignements personnels. La politique sur la protection des renseignements personnels (« **Politique** ») fournit des renseignements sur les types de renseignements personnels qu'Englobe peut recueillir et sur la façon dont ils sont traités et protégés.

Collecte et utilisation de vos renseignements personnels

Les types de renseignements personnels recueillis et utilisés par Englobe peuvent varier légèrement selon que vous êtes un employé d'Englobe, un client ou un partenaire d'affaires potentiel ou existant, ou un candidat à un poste au sein de l'organisation. Si des renseignements personnels sont fournis à Englobe par vous ou par vous au nom d'une autre personne, veuillez les référer à la présente Politique.

Employé de l'Englobe :

Englobe recueille et traite les renseignements personnels de tous les employés au moment de leur embauche ou pendant leur période d'emploi afin de compléter leur dossier d'employé. Les employés sont invités à remplir des formulaires de consentement lorsqu'on leur demande de divulguer leurs renseignements personnels, notamment à des fins de paie ou d'avantages sociaux.

Candidats potentiels :

Englobe recueille et traite les renseignements personnels des candidats potentiels lorsqu'ils posent leur candidature à un emploi chez Englobe, y compris les candidatures faites sur son site Web. Conformément aux lois applicables, Englobe peut conserver les renseignements qu'un candidat potentiel soumet dans le cadre d'une demande d'emploi et pour considération future.

Englobe peut recueillir et conserver le nom d'un candidat potentiel, ses coordonnées (y compris son adresse personnelle, son adresse électronique et son numéro de téléphone), ses antécédents et son expérience, ses références ou les résultats de vérifications en matière d'emploi ou de casier judiciaire, ainsi que son curriculum vitae et sa lettre de motivation.

Les renseignements personnels peuvent être recueillis directement auprès du candidat potentiel, lorsqu'il les fournit dans son curriculum vitae et sa lettre de motivation, sur les pages web d'Englobe Carrières (informations saisies par le candidat potentiel), à partir des références fournies, des références reçues de tiers tels que des établissements d'enseignement ou des employeurs actuels ou passés, ou des vérifications d'emploi.

Clients ou partenaires commerciaux potentiels ou existants :

Englobe recueille et traite les renseignements personnels d'un client ou d'un partenaire commercial potentiel ou existant lorsque celui-ci interagi avec le site Web d'Englobe . Conformément au droit applicable, Englobe peut conserver les informations fournies par le client ou partenaire commercial potentiel ou existant lorsqu'elles sont soumises dans le cadre d'une relation d'affaires actuelle ou potentielle.

Englobe peut recueillir et traiter le nom, le titre, l'entreprise, les coordonnées (telles que le numéro de téléphone et l'adresse électronique) d'un client potentiel ou existant ou d'un partenaire commercial, ainsi que des informations recueillies auprès de sources publiques telles que des recherches sur Internet.

La collecte de renseignements personnels peut se faire à partir de demandes ou de requêtes adressées à Englobe par courriel, sur les sites de médias sociaux ou sur ses sites Web. Les renseignements personnels peuvent également être recueillis lors d'un événement ou d'une conférence d'affaires, en personne, dans le cadre de la prestation de services pour Englobe ou d'un autre contrat avec Englobe. Les renseignements personnels peuvent également être recueillis de manière moins formelle, par exemple dans le cadre du développement de partenariats commerciaux, lors de visites dans les bureaux ou les installations d'Englobe ou en accédant aux systèmes d'Englobe, par téléphone et à partir de sources publiques, telles que les recherches sur Internet, le site Web de l'entreprise et les sites de médias sociaux.

Comment l'avis de collecte de renseignements personnels est-il donné ?

Conformément aux lois applicables, la collecte, l'utilisation et la divulgation de renseignements personnels nécessitent un consentement qui doit être manifeste, libre et éclairé, et qui doit être donné à des fins spécifiques. Ce consentement n'est valable que pour la durée nécessaire à la réalisation des objectifs pour lesquels il a été demandé.

L'avis doit informer la personne concernée par les informations :

- les finalités pour lesquelles les informations sont collectées,
- les moyens par lesquels les informations sont collectées,
- les droits d'accès et de rectification prévus par la loi,
- le droit de retirer son consentement à la divulgation ou à l'utilisation des informations collectées.

Englobe fournira ces avis aux employés par courriel, par le biais d'un formulaire de consentement et/ou d'une plateforme externe. Toutes les autres personnes dont les informations sont collectées en accédant à notre site Web ou par le biais d'une application en ligne seront invitées par une bannière d'acceptation générée par le fournisseur de services tiers d'Englobe.

Comment les renseignements personnels peuvent-ils être utilisés ?

Employés de l'Englobe :

Englobe peut utiliser les renseignements personnels de ses employés pour diverses raisons légitimes liées aux exigences spécifiques de leur travail, à la gestion des ressources humaines, à la santé et à la sécurité, au respect de la loi et à l'efficacité opérationnelle.

Candidats potentiels :

Englobe peut utiliser les renseignements personnels qui lui sont fournis à des fins commerciales légitimes, notamment pour établir une relation d'emploi avec des candidats potentiels, pour répondre à des besoins commerciaux légitimes en vue d'évaluer des demandes d'emploi ou dans la mesure où les lois applicables le permettent. Englobe peut utiliser les renseignements personnels d'un candidat potentiel pour étudier sa candidature et évaluer son aptitude à occuper le poste demandé ou d'autres postes qui pourraient correspondre à son profil, pour vérifier/obtenir des informations ou des références à son sujet auprès de tiers, pour l'informer d'offres d'emploi, de forums, de publications qui pourraient l'intéresser, sur demande, et pour examiner et évaluer les politiques, les pratiques et les statistiques d'Englobe en matière d'embauche.

Fins commerciales :

Englobe peut utiliser les renseignements personnels qui lui sont fournis à des fins commerciales légitimes, notamment pour s'acquitter des obligations qui lui incombent en vertu d'un contrat ou pour s'engager avec des clients et des partenaires commerciaux, pour fournir ses services professionnels, ou dans la mesure où les lois applicables le permettent.

Englobe prend des mesures raisonnables pour s'assurer que les renseignements personnels ne soient pas utilisés sans le consentement nécessaire, qu'ils sont utilisés pour les raisons pour lesquelles ils ont été recueillis, et qu'ils sont exacts et à jour. Englobe traite les renseignements personnels de manière responsable et dans le respect des lois applicables en matière de protection des renseignements personnels.

Dans quelles circonstances Englobe peut-elle divulguer des renseignements personnels ?

Englobe ne vendra pas, ne louera pas et n'échangera pas les renseignements personnels à une tierce partie. Voici quelques-unes des circonstances pouvant mener Englobe à divulguer des renseignements personnels :

- lorsque la personne concernée a consenti à la divulgation ;
- aux fins pour lesquelles les renseignements personnels ont été obtenus;
- lorsque la divulgation est nécessaire et appropriée dans l'exercice des fonctions d'Englobe ;
- à d'autres entités et sociétés affiliées d'Englobe ;
- dans des circonstances pouvant affectant la santé ou la sécurité d'une personne ;
- à des tiers
    - dans le cadre d'une fusion, d'une acquisition ou d'une vente d'actifs. Dans de tels cas, les notifications nécessaires, requises par la loi ou autrement, seront effectuées ;

  - lorsque l'on peut raisonnablement croire que la divulgation est nécessaire pour protéger la santé, la sécurité, les droits ou les biens de personnes, ou lorsque les lois applicables l'autorisent ;
  - contractés en tant que prestataires de services
    - qui traitent les renseignements personnels pour le compte d'Englobe, tels que nos fournisseurs de sites web, nos fournisseurs informatiques et nos fournisseurs supportant notre processus de recrutement ;
    - qui sont engagés au nom d'Englobe, tels que des conseillers juridiques dans le cadre d'un litige réel ou potentiel, des conseillers financiers ou des auditeurs ; ou
    - qui sont engagés par Englobe pour vérifier les informations relatives à un candidat ou à un employé et pour obtenir des références ;
  - lorsqu'Englobe y est tenue par la loi, par exemple pour se conformer à une citation à comparaître ou à une procédure judiciaire dans tout pays où Englobe exerce ses activités ; ou
- dans le but de se conformer aux lois applicables en matière de protection des renseignements personnels et à la demande du responsable de la protection de la vie privée ou de son équivalent.

Combien de temps les renseignements personnels sont-ils conservés ?

Les renseignements personnels ne seront conservés que pendant la durée nécessaire à la réalisation de l'objectif pour lequel elles ont été collectées, ce qui inclut le respect de nos obligations légales, la résolution des litiges et l'application des accords.

Lorsque les renseignements personnels ne sont plus nécessaires à la réalisation des objectifs identifiés, des mesures sont mises en œuvre pour les détruire, les effacer et/ou les rendre anonymes, en fonction de la nature des informations.

Les personnes peuvent consulter les politiques, le calendrier et les lignes directrices internes d'Englobe en matière de conservation et de destruction des renseignements personnels pour obtenir de plus amples informations sur la conservation et la destruction des renseignements personnels.

Transfert international de renseignements personnels

Englobe peut transférer des renseignements personnels, à des fins de traitement telles que décrites dans la présente Politique, à toute autre entité ou société affiliée d'Englobe ou à des tiers qui traitent les renseignements personnels pour le compte d'Englobe. Englobe et ses sous-traitants peuvent opérer à l'échelle mondiale, en Europe et en Amérique du Nord, et peuvent également s'implanter dans d'autres régions. Nous nous réservons donc le droit de transférer et de traiter des renseignements personnels sur une base globale et mondiale, conformément à nos obligations légales, réglementaires et contractuelles.

Englobe ne transfère des renseignements personnels que lorsque cela est nécessaire pour opérer, respecter ses obligations contractuelles ou se conformer à ses obligations légales. Englobe veillera à ce que ces transferts de renseignements personnels soient conformes à toutes les lois applicables en matière de protection des renseignements personnels et qu'ils soient sujet à une protection appropriée des droits et des libertés conférés à toutes les personnes en vertu de ces lois. Il peut toutefois arriver que, pour des raisons légales ou contractuelles, nous ne soyons pas autorisés à transférer des renseignements personnels en dehors de certaines juridictions. Si nécessaire, de plus amples informations concernant les transferts de renseignements personnels à l'étranger peuvent être obtenues en contactant le bureau de la protection de la vie privée d'Englobe : Privacy@englobecorp.com.

Nous pouvons promouvoir ou fournir des hyperliens vers des sites Web de tiers. Ces sites Web de tiers ne sont pas affiliés à Englobe et n'appartiennent donc pas à Englobe. Veuillez noter que la présente Politique ne s'applique qu'au contenu du site Web d'Englobe et non aux sites Web vers lesquels nous pouvons fournir un lien.

Protection et droits à l'égard des renseignements personnels

Protection des renseignements personnels

Protection des renseignements personnels

Englobe utilise des mesures et des technologies de sécurité informatique pour assurer la sécurité des renseignements personnels d'une personne et les protéger contre la perte, l'utilisation abusive et l'accès, la divulgation, l'altération et la destruction non autorisés. Lorsque des fournisseurs de services traitent des renseignements personnels pour le compte d'Englobe (ex. à des fins de traitement de la paye), des mesures de sécurité particulières sont mises en œuvre dans le cadre d'ententes contractuelles avec ces tiers. Englobe contrôle également tous ses fournisseurs de services afin de s'assurer qu'ils respectent strictement les lois applicables.

Englobe peut utiliser les coordonnées d'une personne, comme son adresse électronique, pour la contacter au sujet d'un incident de sécurité impliquant ses renseignements personnels.

Des logiciels de contrôle ou de blocage du courrier électronique peuvent être utilisés à des fins de sécurité et de respect des politiques d'Englobe.

Droits des personnes

Conformément à la législation applicable, une personne a les droits suivants, sous réserve de certaines conditions et exceptions :

- de s'opposer au traitement des renseignements personnels à des fins de marketing direct,
- d'accéder à une copie de leurs renseignements personnels et aux détails sur la façon dont Englobe les utilise,
- de faire corriger ou mettre à jour leurs renseignements personnels,
- de demander la suppression de leurs renseignements personnels. Veuillez noter que si Englobe reçoit une telle demande, d'autres facteurs devront être pris en compte pour déterminer s'il y a lieu d'y donner suite, et

- de demander la limitation du traitement de leurs renseignements personnels, par exemple lorsqu'une personne estime que les renseignements personnels qu'Englobe détient à son sujet sont inexactes.

Lorsqu'une personne s'engage avec une entité d'Englobe en Europe, les lois européennes sur la protection des renseignements personnels, y compris le *Règlement général sur la protection des données* (« RGPD ») valide au 25 mai 2018, et d'autres législations nationales sur la protection des données en Europe leur accordent les droits supplémentaires suivants :

- le droit de déposer une plainte concernant le respect par Englobe des lois sur la protection des données auprès de l'autorité de contrôle de la protection des données de l'État membre concerné, et

- le droit de retirer son consentement lorsque Englobe s'appuie sur ce consentement pour traiter leurs renseignements personnels.

Pour exercer l'un des droits susmentionnés, une personne peut soumettre une demande formelle en accédant au site Web d'Englobe de la politique de confidentialité ou en envoyant un courriel au bureau de la protection de la vie privée d'Englobe dont les coordonnées sont indiquées ci-dessous.

Englobe prendra des mesures raisonnables pour corriger ou supprimer les renseignements personnels d'une personne des bases de données d'Englobe sur demande formelle, bien qu'Englobe puisse conserver une copie à des fins d'archivage en conformité avec les lois applicables. Avant de fournir des données à une personne, de corriger des inexactitudes ou de supprimer des données, Englobe peut demander des informations supplémentaires pour vérifier l'identité de la personne ou pour l'aider à répondre à sa demande.

Pour toute autre question, plainte ou commentaires concernant la vie privée ou la sécurité des renseignements personnels, veuillez contacter notre responsable de la protection de la vie privée :

Karine Desforges
Vice-présidente principale, Affaires Juridiques, Secrétaire Corporative, responsable de la protection de la vie privée et de l'éthique
vie.privee@englobecorp.com

Modifications de la présente Politique

Englobe peut modifier la présente Politique de temps à autre pour tenir compte des changements apportés aux lois sur la protection des renseignements personnels et de la vie privée et pour informer les individus des pratiques d'Englobe en matière de protection de la vie privée.

Date d'entrée en vigueur	Title	Version
septembre 2023	Politique de protection de renseignements personnels	1